



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 38 – du 18 mars au 7 avril 2023

En bref

- Bank Al Maghrib revoit ses prévisions macroéconomiques pour 2023
- Le FMI accorde une ligne de crédit de 5 Md USD au Maroc
- Le e-commerce en forte progression
- Tamwilcom : 34 Md MAD de crédits garantis en 2022
- Première édition de la Journée nationale de l'Industrie à Casablanca
- Le CESE rend un avis sur la contribution des minerais stratégiques à la souveraineté industrielle du Maroc
- Fruits et légumes : un contrat-programme pour structurer la filière
- La Banque Mondiale alloue 250 M USD pour le Programme d'appui à l'éducation
- La Banque Mondiale octroie près de 95 M EUR de financement additionnel à la commune de Casablanca

LE CHIFFRE À RETENIR

10,1 %

Selon le Haut-Commissariat au Plan, l'indice des prix à la consommation a connu en février une hausse de 10,1 % en glissement annuel. L'indice des produits alimentaires a augmenté de 20,1 % en g.a, et celui des produits non alimentaires de 3,6 %. Dans cette dernière catégorie, les variations vont d'une hausse de 0,4 % pour la « santé » à 8,3 % pour les transports.

Macroéconomie, commerce, finances

• Bank Al Maghrib revoit ses prévisions macroéconomiques pour 2023

Le Conseil de Bank Al Maghrib a tenu sa première réunion de l'année mardi 21 mars. La banque centrale du Royaume a revu légèrement à la baisse ses prévisions de croissance à 2,6 %, soit 0,4 point de moins par rapport aux prévisions de décembre. Concernant l'inflation, elle devrait rester à des niveaux élevés. Elle ressortirait ainsi à 5,5 % en moyenne sur l'année 2023 (contre 3,9 % selon les prévisions de décembre), après avoir atteint 6,6 % en 2022. Le déficit courant devrait néanmoins s'alléger à 2,8 % du PIB, « à la faveur notamment du reflux prévu des cours des produits énergétiques et de la poursuite de la performance de certains métiers mondiaux ». Autre annonce attendue, le Conseil de BAM a également décidé de relever le taux directeur de 50 pbs à 3 %. Le communiqué souligne notamment que la relative atténuation des pressions d'origine externe n'a pas permis d'enrayer l'inflation, notamment en raison de « chocs d'offre internes sur certains produits alimentaires ».

• Le FMI accorde une ligne de crédit de 5 Md USD au Maroc

Le conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé lundi 3 avril un accord de deux ans au titre de la ligne de crédit modulable (LCM) pour un montant de près de 5 Md USD. L'institution a souligné que, malgré la résilience de l'économie marocaine, celle-ci reste

vulnérable à une détérioration de l'environnement économique et financier mondial, à une volatilité accrue des prix des matières premières et à des sécheresses récurrentes. Selon le FMI, cette ligne a été conçue « pour répondre à la demande de financement émanant de pays qui présentent une politique et des antécédents économiques très solides pour prévenir et résoudre des crises ». Les pays bénéficiaires de la LCM peuvent ainsi effectuer un tirage sur la ligne à tout moment pendant une période déterminée, ou la considérer comme un dispositif de précaution.

• Le e-commerce en forte progression

Selon les chiffres communiqués par le Centre monétique interbancaire (CMI), plateforme commune au système bancaire au Maroc, les transactions en ligne ont connu une forte progression au Maroc en 2022. Les sites marchands affiliés au CMI ont réalisé 28,1 millions d'opérations de paiement en ligne, soit une augmentation de 34,4 % par rapport à 2021. Le montant cumulé de ces opérations a progressé de 19 % pour atteindre 8,6 Md MAD. Si ces chiffres incluent également les cartes étrangères, l'activité reste fortement dominée par les cartes marocaines à hauteur de 95,4 % en nombre de transactions réalisées et de 90,2 % en montant.

• Tamwilcom : 31 Md MAD de crédits garantis en 2022

Le conseil d'administration de Tamwilcom (Société Nationale de Garantie et du Financement) s'est tenu le 28 mars à Rabat, sous la présidence de la ministre de l'Economie et des finances, Nadia Fettah. Selon le communiqué publié à cette occasion, les engagements consentis par Tamwilcom en 2022 se sont élevés à 31 Md MAD, permettant de mobiliser un

volume de crédits de plus de 47 Md MAD. Sur près de 61 500 crédits garantis, 92 % l'étaient en faveur des micros et des très petites entreprises (TPE).

Industries, services, agriculture

• Première édition de la Journée nationale de l'Industrie à Casablanca

La première édition de la Journée nationale de l'Industrie s'est tenue à Casablanca mercredi 29 mars. Organisée par le ministère de l'Industrie et du commerce et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), l'évènement a réuni acteurs publics et privés, ministères, institutions et fédérations professionnelles oeuvrant au développement de l'industrie dans le Royaume et à la promotion de l'investissement productif. Intervenant lors de cet évènement, le ministre de l'Industrie et du commerce Ryad Mezzour a souligné que près de 94 000 emplois ont été créés dans le secteur depuis le début du mandat du gouvernement, avec l'objectif de dépasser 400 000 emplois créés à terme. Deux conventions ont été signées en marge de cette journée. La première, entre le ministère et la CGEM, doit permettre de « définir les modalités du partenariat entre les deux parties pour reconduire l'organisation de cette journée chaque année ». La seconde, signée entre le ministère, la CGEM et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), a pour objectif d'«établir un cadre général de collaboration qui vise à promouvoir l'utilisation efficace des outils de la propriété industrielle et commerciale, notamment à travers des actions de sensibilisation et de formation».

• Le CESE rend un avis sur la contribution des minerais stratégiques à la souveraineté industrielle du Maroc

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a présenté, mercredi 29 mars, son avis sur les minerais stratégiques et critiques contributeurs à la souveraineté industrielle du Maroc. Le CESE rappelle notamment que la demande mondiale de minerais n'a cessé de croître depuis la crise économique de 2008, dans un contexte marqué par l'accélération de la transition énergétique et de la transformation numérique. Selon le CESE, le Maroc bénéficie de nombreux atouts pour faire valoir ses ressources en minerais stratégiques. Le secteur minier marocain (phosphates inclus) a constitué 10 % du PIB du pays en 2021 et a assuré 26 % du total des exportations. Dans son avis, le CESE propose notamment de constituer une « matrice exploratoire » de minerais stratégiques au Maroc, qui comprendrait 24 minerais parmi lesquels, le cobalt, le manganèse, ou encore le tungstène. L'absence de données comptables détaillées figure en effet parmi les obstacles au développement de la filière identifiés par le CESE.

• Fruits et légumes: un contrat-programme pour structurer la filière

Le ministère de l'Agriculture et les professionnels de l'interprofession des fruits et des légumes se sont réunis pour exposer les difficultés auxquelles le secteur fait face. Le contrat-programme entre la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de production et d'exportation des Fruits et Légumes (FIFEL) et le ministère devrait être paraphé début mai lors du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM). Cette entente mutuelle se dessine alors que les exportations vers l'Afrique ont été

suspendues par le gouvernement et que l'application de la TVA à hauteur de 20 % sur les produits phytosanitaires et biostimulants est entrée en vigueur le 16 février.

Bailleurs internationaux

- La Banque Mondiale alloue 250 M USD au programme d'appui à l'éducation

La Banque Mondiale a approuvé un financement additionnel de 250 M USD destiné au programme d'appui à l'éducation mis en œuvre par le gouvernement. Ce programme, qui fait écho aux orientations pronées par le Nouveau modèle de développement (NMD), s'inscrit dans la feuille de route stratégique du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports. Il comprend notamment le renforcement de services d'éducation pour la petite enfance, un soutien pédagogique dans les enseignements primaires et secondaires, un renforcement des capacités de gestion et des mesures de responsabilisation des acteurs visant à améliorer l'apprentissage des élèves.

- La Banque Mondiale octroie près de 95 M EUR de financement additionnel à la commune de Casablanca

La Banque Mondiale a signé, le 28 mars à Rabat, un accord de prêt et un accord de garantie relatifs au financement additionnel du Programme d'appui à la Commune de Casablanca pour un montant de près de 95 M EUR. Un communiqué du ministère de l'Économie et des finances a été publié à l'issue d'une cérémonie présidée par la ministre Nadia Fettah, en présence du directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient de la Banque Mondiale, Jesko Hentschel, et de la présidente de la commune de Casablanca Nabila Rmili. Ce nouveau prêt devrait notamment permettre d'accroître la capacité d'investissement de la commune et de renforcer la résilience de la ville face au changement climatique. Ce financement additionnel s'inscrit dans la continuité du programme de financement de la commune de Casablanca doté d'une enveloppe initiale de 200 M USD octroyée en 2017. Un deuxième prêt de 100 M USD avait été octroyé en juin 2022 afin de consolider la reprise post-covid dans la capitale économique du Royaume.

Indicateurs macroéconomiques – prévisions 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit Courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (2/23)	3,1%	4%	-	3,7%	4,6%	69 % (PIB base 2014)
FMI (1/23)	3%	4,1%	10,7%	3,8%	4,9%	69% (PIB base 2007)
Bank Al Maghrib (3/23)	2,6%	5,5%	-	2,8%	4,7%	-
Haut-Commissariat au Plan (1/23)	3,3%	1,9%	-	-	5,2%	70,8% (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier
Rédacteurs : Léo Mineur

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.